



La FEDEVACO met son expertise au service des collectivités publiques pour le soutien à des projets au Sud. Elle compte, parmi elles, quelque trente partenaires. Et vous?



L'approvisionnement en eau potable est l'un des défis majeurs du XXI<sup>e</sup> siècle, notamment en Afrique où les femmes sont fortement mises à contribution.

© Didier Dentz

Dans le domaine de l'aide publique au développement (APD), chaque acteur peut faire la différence et apporter sa pierre à l'édifice de la solidarité internationale. Communes et Canton ont un rôle essentiel à jouer et tous les atouts en main avec un nouvel **article constitutionnel** qui dit: «*L'Etat et les communes collaborent, avec les autres pouvoirs publics, les organisations et les entreprises concernées, à l'aide humanitaire, à la coopération au développement et à la promotion d'un commerce équitable.*» (Article 71 de la Constitution vaudoise du 14 avril 2003.)

**Accès à l'eau potable et aux soins, pauvreté, réchauffement climatique ou migrations: de Lausanne à Bamako, ces défis nous concernent tous. Dans un monde globalisé, les difficultés qui frappent certaines régions se répercutent sur toute la planète. Du Nord au Sud, nous faisons face aux mêmes enjeux, mais avec des moyens inégaux.**

Pour mettre cette volonté politique en œuvre, les pouvoirs publics disposent d'un outil performant: la FEDEVACO (Fédération vaudoise de coopération) et ses associations membres. Leur credo: agir à la racine, en soutenant les initiatives locales permettant aux populations défavorisées de l'hémisphère sud de prendre leur destin en main et d'améliorer leurs conditions de vie (*lire l'encadré*).

### Coopération au développement ou aide humanitaire?

On confond souvent coopération au développement et aide humanitaire. Toutes les deux sont nécessaires, mais elles ne répondent pas à des besoins semblables. L'aide humanitaire intervient dans l'urgence, à la suite de catastrophes naturelles ou lors de conflits armés. La coopération au développement s'inscrit dans le long terme, en mettant en place des projets en partenariat avec des acteurs de la société civile.

### Un exemple d'action de développement au Bénin

Les élèves de l'école primaire de Kessounou (sud-est du pays) ont le sourire. Ils bénéficient désormais d'infrastructures flamboyantes: trois salles de classe supplémentaires, une salle des maîtres, un magasin de stockage et du mobilier. Ce sont les communes de **Mont-sur-Rolle** (2500 fr.), de **Nyon** (7000 fr.) et de **Prilly** (3000 fr.) qui ont soutenu ce projet de l'Association solidarité avec les villages du Bénin (ASVB). Grâce aux fonds publics vaudois ainsi alloués, de nombreux enfants béninois sont désormais scolarisés dans de meilleures conditions.



Seul un effort commun permet d'agir efficacement, comme dans le cadre de ce projet de recyclage des déchets ménagers au Burkina Faso.

© CEAS

**La FEDEVACO regroupe une quarantaine d'ONG actives dans le domaine de la coopération au développement. Il ne s'agit pas d'une association de plus, mais d'une organisation faïtière. Par son intermédiaire, communes et Canton – quels que soient leurs moyens – peuvent soutenir un large choix de projets de développement dans les pays du Sud et de l'Est.**

Un tel regroupement des forces associatives permet non seulement d'éviter la multiplication non coordonnée des démarches auprès des collectivités publiques, mais aussi de créer des synergies intéressantes : en unissant leurs forces, la Ville de Lausanne ainsi que le Département de l'économie (DEC) et le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) ont, par exemple, permis aux autorités de deux districts du Sud-Wollo (Ethiopie) de développer des méthodes de planification participative et de renforcer leurs capacités de gouvernance. Dans ce cadre, diverses infrastructures ont été réalisées, notamment des systèmes d'adduction d'eau et d'irrigation ou encore la construction de ponts.

Ce projet d'Helvetas a été financé par les pouvoirs publics par l'intermédiaire de la FEDEVACO. Au préalable, chaque projet émanant d'une association membre est soumis aux critères stricts d'une Commission technique (CT), composée d'experts bénévoles ayant tous une expérience approfondie du travail sur le terrain.

### La FEDEVACO en bref

Le fonctionnement de la FEDEVACO est assuré par une structure professionnelle (quatre collaborateurs à temps partiel) ainsi que par une trentaine d'expertes et d'experts, qui offrent bénévolement leurs compétences au sein des diverses commissions.

La FEDEVACO, c'est encore :

- Une quarantaine d'associations membres.
- Quelque 50 projets soutenus par an dans 30 pays.
- Plus de vingt ans d'expertise.
- Un lien privilégié avec la Confédération, par le biais de la Direction du développement et de la coopération (DDC).
- Trois départements de l'Etat de Vaud et une trentaine de communes partenaires.
- Plus de 2 millions de francs alloués aux projets de ses membres par année.
- Une participation au Fédéréseau qui regroupe six autres fédérations cantonales.



© Alexandre Carvin

Les projets soutenus par le biais de la FEDEVACO visent à rendre autonomes les communautés locales, comme ici dans le département de Cauca en Colombie.

**Avec plus de vingt ans d'expérience dans la coopération au développement, la FEDEVACO apporte son expertise et offre un service de qualité aux collectivités publiques. En assurant le suivi des projets, elle permet de garantir une utilisation efficace et ciblée des fonds publics consacrés à la coopération au développement.**

Pour une collectivité publique qui veut s'engager dans la solidarité internationale, il n'est pas aisé de déterminer la qualité des projets et d'en assurer un bon suivi. La FEDEVACO, grâce à ses Commissions technique (CT) et de suivi financier (CSF), remplit cette fonction avec sérieux et compétence. Ce faisant, elle facilite les choix des communes et du Canton et allège considérablement leurs tâches administratives.

La FEDEVACO vérifie la pertinence, la faisabilité et l'efficacité des projets soumis par ses associations membres. Passé cet examen, son travail ne s'arrête pas là. Les objectifs et les résultats des projets font l'objet d'un suivi: chaque année, les associations membres et leurs partenaires locaux rendent des comptes sur les activités réalisées grâce aux contributions publiques. Ainsi, la FEDEVACO permet:

- de garantir la qualité et la durabilité des projets et la fiabilité des partenaires locaux;
- d'assurer le contrôle du suivi et de la bonne conduite des projets;
- d'informer et de sensibiliser les autorités et le public sur les projets soutenus;
- de contrôler les rapports et les décomptes finals.

### Parole aux partenaires

« La FEDEVACO offre une garantie quant à la bonne utilisation des deniers publics. C'est un label de qualité. (...) Elle apporte son expertise et la garantie que les projets sont gérés sur place avec sérieux. »

Laurent Wehrli, municipal à Montreux et député au Grand Conseil vaudois, conférence de presse du 13 mai 2009

« La Ville a une longue tradition d'aide au développement. (...) Mais nous ne souhaitons plus travailler directement avec des organisations. Nous avons besoin du filtre d'un organisme qui détermine la pertinence des projets et en assure le suivi. (...) Cette centralisation épargne aux communes bien des tracas administratifs et rassure quant à l'utilisation des deniers publics. »

Nuria Gorrite, syndique de Morges et députée au Grand Conseil, Assemblée générale « décentralisée » de la FEDEVACO du 11 novembre 2009

### FEDEVACO

Fédération vaudoise de coopération  
Av. du Grammont 9, 1007 Lausanne

Tél.: 021 601 21 12 info@fedevaco.ch  
Fax: 021 601 21 13 www.fedevaco.ch

CCP 10-5787-1